L'ABEILLE.

PAR BULLITT, MAGNE & CO.
NO. 81, RUE DE CHARTRES.

CONDITIONS.

Deux pièces par an, pour la feuille, payables d'avance. Pour l'année; des plaches pour la feuille destinées pour l'almanach et publiée trois fois par semaine, payables d'avance pour toute l'année, lorsque l'abonné ne voudra pas faire payer à un domicile à la Nouvelle-Orléans. Aucun abonnement ne sera discontinué avant que les éditeurs arriérés aient été soldés payés. Les abonnés qui voudront cesser leur abonnement devront en donner avis par écrit, sans lequel avis, ils seront censés de leur abonnement ne sont arrêtés.

ANNONCES.—Huit pièces par carré de chaque longueur, pour la première insertion, et cinquante cents pour chaque insertion subséquente. Tout changement considérable dans l'annonce original, devra être payé comme une nouvelle annonce. Le carré est de DIX lignes ou moins.

ABONNEMENS pour l'année aux annonces. Les artisans et personnes ne tenant ni magasin de détail, les Banques, Compagnies d'Assurances et autres institutions publiques ou; les agens pour navires, bateaux et bateaux à vapeur, et les membres du commerce faisant la commission, seront Collectionnaires se paient d'avance et d'avance.

Le privilège des souscripteurs aux avis est limité à un carré de quatre fois, et trois fois par semaine.

LES ANNONCES de mariages et de décès, les articles pour appeler l'attention du public à des ventes d'immeubles ou meubles, les actes à signer par des notaires, les annonces de bénéfices, &c. &c. devront payer au taux des annonces ordinaires.

LES ANNONCES qui doivent paraître que par intervalles paieront 8 pie par carré pour chaque insertion.

LES ANNONCES où articles d'une nature personnelle, lorsqu'ils pourront être admis, paieront le double du prix des annonces ordinaires et extraordinaires.

LES ANNONCES qui sortiront de la ligne ordinaire des affaires d'un abonné à l'année, telles que ventes à l'encan par autorité de justice, ventes de propriétés et habitations, esclaves marins, animaux égarés ou égarés &c. lui seront payés au comptant séparément et sur pied civil.

LES ANNONCES qui ne paraîtront que la durée de l'insertion seront publiées pendant un mois et devront être payées en conséquence de cette disposition.

AUCUNE ANNONCE ANONYME ne sera publiée, à moins que le nom de l'insertion n'ait été payé d'avance, ou qu'il y ait un répondant.

LES JOURNAUX et autres en trois ouverts pour l'annonce seront publiés, faisant insérer chaque jour de nouvelles annonces, pendant la saison des plusieurs paieront 8.50.

LES ANNONCES de candidature à des emplois publics et toutes annonces d'une nature politique, paieront double du prix ordinaire.

POUR GALVELTON.

Paquebot régulier pour dimanche, 20 courant, à 10 heures du matin.

Le steamer à bande pression NEW-YORK, capitaine John T. Wright, partira ponctuellement pour le port ci-dessus le 20 courant. Ce bateau a été récemment repassé et offre aux passagers toute la sécurité et le confortable que l'on peut désirer; sa marche est supérieure et il est avantageusement connu sous le rapport. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, en face de la rue Conti, ou à

ROGERT & HAWTHORN,
63, rue Gravier.

Les familles pourront avoir des chambres closes pour elles.

Les jours de départ du New-York sont: de la Nouvelle-Orléans, le 5 et le 20, et de Galveston, le 12 et le 27 de chaque mois, et sera suivi par le steamer Savannah qui partira de ce port le 1er, et le 15, et de Galveston, le 7 et le 22 de chaque mois.

POUR ST. LOUIS—Le steamer LOUISVILLE, capitaine Miller, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord en face de la rue Poydras ou à

JOHN A. MERRITT.
53, rue du Camp

A VENDRE—Le steamer PERSIAN, maintenant amarré à l'autre côté du fleuve, avec son inventaire complet, étant dans un ordre parfait et prêt à navriguer. Ce bateau est construit avec les meilleurs matériaux, il est assez spacieux pour recevoir 400 passagers sur le fleuve, et conviendrait soit comme remorqueur soit pour charger du coton ou du tabac, pouvant porter une cargaison très forte. Le prix sera bas et le terme bon.

ROGERT & HAWTHORN,
63, rue Gravier.

PACKET DU DIMANCHE.

POUR VICKSBOURG et tous les ports intermédiaires—Le steamer MULTAN, capt. A. W. Tufts, a commencé ses voyages réguliers entre Vicksbourg et la Nouvelle-Orléans, il partira de ce port tous les dimanches matins à 10 heures A. M. Le Sifton étant le premier bateau qui ait jamais fait hebdomadairement les voyages réguliers de Vicksbourg, y ayant été construit d'une manière spécialement permanente à ces traversées, et étant connu pour le plus confortable et l'agrément de ses ameublemens, les voyageurs sollicitent le patronage du public. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à

HYDE & CLARKE,
67, rue Poydras.

N. B. Le Sultana sera toujours prêt à recevoir du fret chaque vendredi matin à 10 heures. 9 déc (6)

PAQUEBOT REGULIER POUR BATON-ROUGE, Port Hudson et tous les ports intermédiaires.

Le steamer TECHE, capitaine Thomason, étra pendant toute la saison les voyages réguliers entre la Nouvelle-Orléans et les ports ci-dessus. Partant d'ici tous les mercredis à 10 heures du matin, et du Port Hudson, tous les samedis après l'arrivée des chars. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord ou à

HENRY TETE, 13, Conti
9 déc

BATEAU DE LA MALLE DES ETATS-UNIS.—Le steamer ROB FULTON, pour BAYOU SARAH, capitaine J. Kinney, partira de cette ville chaque mardi et samedi, à 10 heures A. M., et de Bayou Sarah, les lundi et mercredi, à 8 heures. Pour fret ou passage, s'adresser à bord.

PAQUEBOT POUR LAFOURCHE et les Ports intermédiaires—Le steamer fin marcheur GEN. W. H. HARRISON, capitaine Batchelder, fera pendant toute la saison les voyages réguliers entre la Nouvelle-Orléans et Lafourche, partant de ce port tous les lundis à 10 heures A. M et de Donaldsonville le vendredi, à 7 heures du matin. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, ou à

HENRY TETE,
13, rue Conti.
13 nov—2m

POUR LE PORT HUDSON ET BAYOU SARAH.—Le steamer paquet régulier NEW-ORLEANS, capitaine Hart, partira de la Nouvelle-Orléans tous les Mercredis à 10 heures du matin, et du Bayou Sarah tous les Samedis à 10 heures du matin. Pour fret ou passage s'adresser au capitaine Hart, à bord du Bayou Sarah, en déchargement.

POUR ATTAKAPAS et les ports intermédiaires.—Le steamer neuf et tirant peu d'eau, ZEPHYR, capitaine J. F. Smith, fera les voyages comme paquet régulier, pour les ports ci-dessus pendant toute la saison. Et pendant les basses eaux il fera les voyages réguliers entre la Nile. Orléans et Plaquemines, en partant de ce port tous les lundis à 10 heures A. M. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord ou à

A. H. VERRET, 4, Nile. Levée.

LIGNE DE PAQUEBOTS ENTRE LA NOUVELLE-ORLEANS ET BALTIMORE.

Les navires suivants composent cette ligne:

Navire	Tripecanoe,	capitaine Adams Gray.
Do	Benman,	Victor.
Barque	Solomon Bates,	do. Gray.
Do	Mary do.	Myrick.
Do	Fred Ferry,	do. Stevens.
Do	Architect,	do. Gray.

Les bâtiments ci-dessus sont de 1ère classe, sont construits for, et spécialement pour les passagers, et sont commandés par des hommes capables. Prix du passage, $60. On fait toujours usage de la vapeur pour remorquer et descendre le Mississipi. Le fret doit être payé à présentation. Pour fret et passage, s'adresser à

G. BEDFORD & BECK, 24, rue de la Douane.

CABOTAGE.

POUR BALTIMORE—Ligne de la Nouvelle-Orléans et de Baltimore—Le barque pequebot SOLOMON, capitaine S. J. Gray, suivra le Margaret. Pour fret ou passage, s'adresser à

G. BEDFORD & BECK,
24, rue de la Douane.

POUR BOSTON—La barque fine taillée en BAN NAW, capitaine Howes, est actuellement prêt à recevoir un fret, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

JOHN A. MERRITT,
16 déc 53, rue du Camp.

POUR BOSTON—Ligne de Lombard—Le trois mâts CLARENDEN capitaine K. Sampson, peut prendre 500 barils. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord en face de l'Hôtel Monnaie, ou à

R. A. NORCROSS & Co.
40, rue Gravier.

POUR BOSTON—Ligne de la Nouvelle-Orléans et de Boston—Le paquebot FENNESSEE, capitaine Eastman, partira pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine en-dessous de la Presse d'Orléans, ou à

JOHN A. MERRITT,
14 déc 53, rue du Camp.

POUR BOSTON—Ligne de la Nouvelle-Orléans et de Boston—Le trois mâts SHAW, capitaine Mudock, partira pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine Mudock, à bord, en face des bateaux de triangle, ou à

JOHN A. MERRITT, 53, Camp.
14 déc

A FRETER la goélette fine vallière JANUARY, pouvant porter 500 barils de coton. Pour les conditions, s'adresser immédiatement à

J. H. ASHBRIDGE, 97, rue du Camp.
12 déc

POUR NEW-YORK—Le brick ZEALAND, capitaine Combs, partira pour ce port. Il peut prendre 200 balles de coton, 50 barils de sucre et 50 barils de mélasse. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord ou à

BEDFORD & BECK,
24, Douane.
8 déc

POUR SAVANNAH—Le joli brick DEBORAH, capitaine Handy, ayant la moitié de son chargement engagé, partira sous peu pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, en face de la rue Jefferson, ou à

WOOD & SIMMONS,
11 déc 99, rue des Magasins.

POUR CHARLESTON—Le brick OLIVE BRANCH, capitaine Watts, ayant la cargaison engagée, peut prendre quelques passagers, s'adresser

G. BEDFORD & BECK,
3 déc 24 rue de la Douane.

POUR BALTIMORE—Le brick L. DANUBE, capitaine Lane, peut prendre 140 tonneaux, sur le pont, pour fret et passage, ayant des chambres, outre, s'adresser à

G. BEDFORD & BECK,
2 déc 24, rue de la Douane.

POUR LA MOBILE—Ligne de la Nouvelle-Orléans et Mobile—Le nouveau bateau-lait-à-roues paquet régulier SAMUEL FAWDERS est prête à recevoir du fret sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à

J. H. ASHBRIDGE,
1 déc 97, rue du Camp

POUR NEW-YORK—Ligne d'Orléans—Le trois mâts paquebot OCONEE, capitaine Johnston, prend maintenant ses cargaison et partira sous peu. Pour fret ou passage s'adresser à bord, au pont de la municipalité, ou à

STETSON & AVERY,
25 nov 86, rue Gravier.

POUR BOSTON—Le navire LOUISA, partira pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage s'adresser à bord, en face du pont Municipal ou à

STETSON & AVERY.
19 déc 86, rue Gravier.

POUR APALACHICOLA—La goélette BOBINA, capitaine Minos, part en sous peu. S'adresser à bord, en face des bateaux du triangle, ou à

WOOD & SIMMONS,
10 déc 99, rue des Magasins.

POUR PHILADELPHIE.

Le brick CORINTHIAN, capitaine Stone, ayant la moitié de son chargement engagée et allant à bord, partira dans peu de jours. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, en face de la rue Poydras ou à

J. H. ASHBRIDGE, 97, rue du Camp. 9 déc

Les frais seront avances sur toutes marchandises expédiées par cette ligne 50 le 100 kilos.

POUR NASSAU (Nouvelle-Providence)—Le brick JAMES, capt Hudson, peut prendre 300 balles à fret et recevoir convenablement quelques passagers. Pour les conditions, s'adresser au capitaine à bord ou à

J. W. ZACHARIE & Co.
9 déc 98, rue de la Douane.

POUR FALMOUTH (Jamaïque)

La goélette HUDSON, capt. CHB, ayant tout son chargement engagé, partira sous peu. Pour passage s'adresser au capt. ou à

J W ZACHARIE & Co. 98 Douane

POUR BALTIMORE—Le beau brick M. DA NURE, capitaine Lane, peut prendre 250 barils. S'adresser à

BEDFORD & BECK,
5 déc 24, rue de la Douane

POUR BOSTON—Le trois mâts CLARENDURG, capitaine Richard Trask, partira pour le port ci-dessus sitôt son chargement engagé. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à

JOHN A MERRITT,
6 déc 53, rue du Camp

A. PRETER, 24 Douane de la Presse MARIA FRANCISKA, capt. [illegible] s'adresser au capt. à bord, ou à

SCHMIDT & Co.
26 déc 98, rue Bienville.

SANGSUES.

REÇU aujourd'hui un lot de sangsues, à vendre à un prix modique, ou actuellement vingt pièces contre la pièce à l'exception du [illegible] rue Conti, No 26, entre les rues Condé et Chartres.

RENAUD PETITJEAN.
N. B. Les malheureux les recevront gratis, avec l'ordonnance du docteur du [illegible].
16 nov

A CAIRO, [illegible] vapeur régulier [illegible] Pour fret ou passage s'adresser à

ROGERT & HAWTHORN,
63, rue Gravier.

POUR BOSTON—Le navire LOUISA, partira pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage s'adresser à bord, en face du pont Municipal ou à

STETSON & AVERY.
19 déc 86, rue Gravier.

POUR APALACHICOLA—La goélette BOBINA, capitaine Minos, part en sous peu. S'adresser à bord, en face des bateaux du triangle, ou à

WOOD & SIMMONS,
10 déc 99, rue des Magasins.

POUR PHILADELPHIE.

Le brick CORINTHIAN, capitaine Stone, ayant la moitié de son chargement engagée et allant à bord, partira dans peu de jours. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, en face de la rue Poydras ou à

J. H. ASHBRIDGE, 97, rue du Camp. 9 déc

Les frais seront avances sur toutes marchandises expédiées par cette ligne 50 le 100 kilos.

POUR NASSAU (Nouvelle-Providence)—Le brick JAMES, capt Hudson, peut prendre 300 balles à fret et recevoir convenablement quelques passagers. Pour les conditions, s'adresser au capitaine à bord ou à

J. W. ZACHARIE & Co.
9 déc 98, rue de la Douane.

POUR FALMOUTH (Jamaïque)

La goélette HUDSON, capt. CHB, ayant tout son chargement engagé, partira sous peu. Pour passage s'adresser au capt. ou à

J W ZACHARIE & Co. 98 Douane

POUR BALTIMORE—Le beau brick M. DA NURE, capitaine Lane, peut prendre 250 barils. S'adresser à

BEDFORD & BECK,
5 déc 24, rue de la Douane

POUR BOSTON—Le trois mâts CLARENDURG, capitaine Richard Trask, partira pour le port ci-dessus sitôt son chargement engagé. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à

JOHN A MERRITT,
6 déc 53, rue du Camp

A. PRETER, 24 Douane de la Presse MARIA FRANCISKA, capt. [illegible] s'adresser au capt. à bord, ou à

SCHMIDT & Co.
26 déc 98, rue Bienville.

SANGSUES.

REÇU aujourd'hui un lot de sangsues, à vendre à un prix modique, ou actuellement vingt pièces contre la pièce à l'exception du [illegible] rue Conti, No 26, entre les rues Condé et Chartres.

RENAUD PETITJEAN.
N. B. Les malheureux les recevront gratis, avec l'ordonnance du docteur du [illegible].
16 nov

A CAIRO, [illegible] vapeur régulier [illegible] Pour fret ou passage s'adresser à

ROGERT & HAWTHORN,
63, rue Gravier.

PORTS D'EUROPE

POUR LE HAVRE—Le navire vieillier ANNE LOUISE, capitaine [illegible], partira [illegible] balles de coton, pour compléter son chargement. S'adresser au capitaine à bord ou à

V. ROUMAGE.
14 déc

POUR BORDEAUX.

Le beau navire américain le TALMA, capt. Cayol, ayant une forte partie de son chargement arrimée, partira pour Bordeaux à la fin de ce mois. S'adresser pour fret et passage au capitaine, à bord, en face de la rue Hospital ou à

R A LEFEVRE, 8 rue
11 déc 13, rue Toulouse.

POUR LE HAVRE—Le beau paquebot français PANDELLE, capitaine Gimain, partira incessamment pour le lieu du port. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à

BLANCHARD, EIMER & Co., 96, 8 rue
11 déc

POUR CADIX, tous ports à la barque MARINERA, capitaine Matou, partira sous peu. Pour passage pour les ports ci-dessus, s'adresser à

CUCULLU, LAFEYRE & Co.
10 déc 18, rue Royale.

POUR BORDEAUX.

Le navire fin voilier VAILLANT, capt. Ogier, ayant les deux tiers de son chargement engagé, partira du 10 au 20 courant. Pour reste du fret ou pour passage, s'adresser au capitaine à bord ou à

GODFROY,
2 déc—20 116, rue Royale.

A FRETER—Le beau trois mâts MASSACHUSETTS, du port de 1700 balles de coton. S'adresser à

G. BEDFORD & BECK,
14 déc 24, rue de la Douane.

A FRETER—Le joli brick CREOLE, du port de 320 boucaults. S'adresser à

G. BEDFORD & BECK,
14 déc 24, rue de la Douane.

ANTILLES, MEXIQUE, &c.

POUR MATAMORON—Par le Fleuve—La goélette bien connue SOUTHERNER, capitaine Gaylord, ayant la moitié de son cargaison engagée, partira sous peu. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à

W. F. VIGERS & Co.
13 déc 30, rue Bienville.

POUR LA HAVANE—(Passage seulement)—La barque fine voilière CONCESTOR, capitaine C. Benill, ayant toute sa cargaison engagée, partira sous peu. Pour passage seulement s'adresser à bord ou à

JOSE PRATS, 27, rue Toulouse
5 déc

POUR LA HAVANE—Le brick fin voilier HEBER, capitaine Chilvin, ayant son pont pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage pour chaq personnes, s'adresser au capitaine ou à

E. GRONING & Co.
3 déc

POUR TAMPICO—La goélette packet BORIC, capt. H. R. Rantford, ayant une partie de sa cargaison engagée partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à

J. ROBERT & Co.,
1er déc 8, rue des Magasins.

LOUIS MUH

PREND plaisir d'informer ses amis et le public que, malgré la perte de ses marchandises par le Norway, il peut leur offrir un assortiment de marchandises anglaises, consistant en plaquage, cristaux, cuivre, cuivre, cuivre, cuivre, cuivre, cuivre, Moutouches, &c, et un assortiment de bijouterie attendu journellement des montres anglaises et françaises, pour hommes et pour dames, ce qui formera avec ce qu'il a déjà un lot très assortissant; il peut offrir un assortiment de Turbatières en argent, argent doré, métal russe et fantaisie, écossaises, et le plus complet qui ait jamais été offert ici. Il prie ses amis et le public de venir bien les rendre une visite et au No. 81, rue de Chartres, où on vend à bon marché pour du comptant ou du bon payé.

Montres, pendules &c. réparées comme par le passé. Les Marchandises et les Pacotilleurs trouveront beaucoup d'objets en gros.

L. M. se charge de confectionner des cadres pour miniatures, épingletiers, bagues &c.

FUMIGATEUR PECTORAL

DE J. ROSPICE, PHARMACIEN,

Membre du conseil central de salubrité de la Gironde.

LES effets salutaires du fumigateur, dans les maladies des voies respiratoires, sont tellement prononcés, que les propriétaires, fort satisfaits de plusieurs années d'expérience; il est le seul médicament véritablement pectoral, ou agit tout seul pour calmer, en combattre avec certitude, la toux, le rhume, la pituite, il a une action spécifique dans les catarres, l'asthme, les affections nerveuses de la poitrine, du cœur, de l'estomac; il guérit les migraines; il est efficace dans les douleurs rhumatismales et les douleurs; il est le meilleur remède que l'on puisse employer aux premières périodes de la phthisie la rynge et la phthisie pulmonaire.

Le FUMIGATEUR PECTORAL sous forme de cigarettes, se fume comme elles; il se délivre par boîtes cachetées avec compagnies d'une instruction qui en indique les quantités par jour dont l'âge doit différer.

En repositoire seul autorisé.

28 nov rue Royale No. 109

MODES, NOUVEAUTES, COUVERTURES, MAISON DE MODES, rue de Paris.

Fleurs artificielles, en velours et batiste.

Un superbe assortiment de:

Beaux de Paradis, plumes, tulles et fleurs.

Cagottes et Turbans de dames, de Paris.

Bonnets et Fichus, du dernier goût.

Bijouterie fausse en boutons, épingles et boucles d'oreilles qui ont assurément de Guilleron à café, dorées au feu, tout ce qu'il y a de plus joli.

Une halle de Couvertures de laine, françaises, à vendre en lots au gré des acheteurs, depuis 18 piastres jusqu'à 3 heures P. M.

26 nov—2 s 19, St. Louis, entre Chartres et la Levée.

JAMBONS de Westphalie de qualité supérieure à vendre en lots au gré des acheteurs.

CURRELL, CRUZAT & Co.
24 nov 46, rue Bienville.

TOILE—3/4, 7/8 et 4/4 Britannia de qualités assorties; 3/4 et 7/8 Pedilla doc; 4/4 toiles à chemises en pièces et demi-pièces, convenables pour les marchands. Vente à vendre par

W. G. HEWES & Co.
24 nov rue Natchez.

TOILE et Cordes d'emballage—500 pièces toile du Kentucky, 500 rouleaux cordes do, 600 balles et 1/4 de barriques de l'Inde de Malaga sec, à vendre par

WM. G. HEWES & Co. rue Natchez.

LES soussignés viennent de recevoir par le navire Creole, arrivé de Bordeaux, et offrent à vendre:

30 demi pipes vieux de Cognac même preuve, marque Dussaut Ja.

3 déc BOUTIN, GALLY & Co.
28, rue Toulouse.

TRAITES sur Philadelphie—Deux traites à 60 jours de vue pour $4000, à vendre par

JOSE PRATS,
27, rue Toulouse.

DOUBLONS—850 doublons espagnols, à vendre par

JOSE PRATS,
5 déc 27, rue Toulouse.

CAFE—800 sacs café vert de la Havane de la nouvelle récolte, à vendre par

JOSE PRATS,
3 déc 27, rue Toulouse.

PIERRES PLATES à paver—Des meilleures qualités de Yorkshire, à vendre à bas prix à bord du navire.

WM. FREHN, 36, Douane.

CHARBON de Cannel—85 tons charbon, à vendre à bord du navire Lucy, par

WM. FREHN,
36, Douane.

TOILE d'emballage d'Ecosse—Quelques balles de qualité supérieure, à vendre à bas prix pour cause de cessation.

WM. FREHN,
4 déc 36, Douane.

FER en feuilles—En débarquement du navire Tamesend, de Liverpool, du No. 14 au No. 27, à vendre par

PRIESTLY & BEIN,
No. 19, Nouvelle Levée

FROMAGE DE GRUYERE—30 meules fromage nouveau, en débarquement, à vendre par le soussigné,

B. POUVERIN,
13 nov—20 Enc Royale et Dumaine.

BISCUITS DE RHEIMS—400 doux, véritable biscuits de Rheims, en boîtes de 60 chacun. Vente à vendre par

B. POUVERIN,
13 nov Enc. Royale et Dumaine.

SUC VEGETAL DE BABY—Quelques caisses de ce remède si justement apprécié par ses nombreux effets, nouvellement arrivées et à vendre au seul dépôt, chez le soussigné,

B. POUVERIN,
13 nov—1m Enc. Royale et Dumaine.

AMANDES à coques tendres—18 balles à débarquement et à vendre par le soussigné,

B. POUVERIN.
13 nov—1m Enc. Royale et Dumaine.

SACS DE PITRE (de diverses dimensions); vin de Madère, "particular London" à vendre par

ANDREW S. BARKER,
20 oct 32, Camp.

PACANES—Quelques barils récemment reçus, à vendre par

W. F. VIGERS & Co.
30, rue Bienville.

HABILLEMENTS A LA MODE.
No. 39 Vieille-Levée, entre Conti et Bienville.

Dr. ISHANG & Co.

ONT en main un joli assortiment d'habits de drap fin et de surtouts à la mode, qu'ils offrent à vendre pour du comptant VINGT PIASTRES. 23 nov—97

SUCRE—Sucre sur habitation au-dessus et au-dessous de la ville, à vendre par

FOLLAIN, BELLOCQ & DEGELOS,
26 nov 25, rue St. Louis

MELASSE—Mélasse sur habitation en-dessous et au-dessous de la ville, à vendre par

FOLLAIN, BELLOCQ & DEGELOS,
26 nov 25, rue St. Louis

R. A. LEFEBVRE & Co. offrent à vendre à des prix et à des conditions avantageuses:

400 barriques vin rouge diverse crus et qualités,
1000 caisses vin rouge ordinaires et de diverses crus et qualités
50 paniers champagne qualité supérieure,
20 caisses Haut Brion La Mise en 1827,
100 demi-bouteilles vieux,
10 barriques vin vieux, Margaux 1833. 24 nov—10

SUCRE—30 boucauts en débarquement de la goélette Félicité, en face de la rue Conti, à vendre par

W. HARKER,
3 déc 99 1/2, rue de la Commune

FRUITS frais, venus directement de Malaga,
500 caisses raisins,
200 1/2 de oranges,
100 caisses citrons,
200 tambours figues,
20 0 jarres raisins,
200 caisses amandes.
En magasin et à vendre par

DEBLANC & EASTLAND,
24 et 43 Nelle-Levée.

FER—En débarquement du navire Mason, de Liverpool,
1000 barres fer plat et 1/2 pouces,
1000 do fer rond de 5/8 à 1 1/2 pouces,
100 paquets de or à grillages de galerie,
500 plaques fer à charrues, à vendre par

PRIESTLY & BEIN, 19, Nouvelle Levée

TRAITES sur New-York à vendre par

CHEVREMONT & Co.,
24 nov 53, Royale.

DOUBLONS—225 doublons espagnols à vendre par

A. CARDEVIELLE & Co.
4 déc 56, Vieille Levée.

EN débarquement du navire Salem, venant du Havre et à vendre par le soussigné:

40 caisses vin de Champagne, mousseux.

AUGUSTE MOLIER,
2 déc 98, rue St. Louis.

REÇU et à vendre par le soussigné:

3 caisses Fusils de Chasse et Pistolets.

AUGUSTE MOLIER,
7 déc 98, rue St. Louis.

VOITURES. H. BEACH & Co. offrent à vendre à leur magasin, Rue Royale 46 et 48 un bel assortiment de voitures, berouches, cabriolets à quatre roues, phaétons, tilburys &c. &c. 28 oct

JH. BERCIER et Lebedeva, rue de Chartres viennent de recevoir par le Salem du Havre, un joli assortiment d'articles pour hommes tels que:

Chapeaux de soie, de castor, de feutres ras, de castor, de castor, de castor, de enfant et cadet, Gants, Foulards, Bretelles, Cravattes écossaises enfants, do enfants, Assortiment de savates, do parfumerie, do épingles, do chaussures &c. &c.

VOITURES. H. Beach et Co., rue Royale no. 46 et 48, offrent à vendre leur assortiment considérable de voitures, berouches, cabriolets, tilburys, cabriolets, wagons, etc.

FRUITS de MALAGA—100 barriques confites en fer, et quarts dito vin de Colmopar; 100 dito secoloso en boîtes vin des Montagnes, 1100 caisses, demi et quarts de vin Muscat, 250 caisses oolindres dito, 200 caisses raisins en grappes, 100 caisses Figues, 415 caisses Thomas, 200 pots et demi pots raisins en grappes, 100 barillets dito, 100 balles [illegible] en couleur, actuellement en débarquement du navire Le Verrier, et à vendre par

J. A. MERRITT, 53, Camp.

CONFORMENT à une résolution du conseil de Marguille en date du 5 nov. 1844, le Louis de la Nouvelle-Orléans, axis est par le présent donné que samedi, 29 du courant, à midi dans l'enceinte de la cathédrale susdite, il sera procédé à l'adjudication des bancs de l'Eglise St. Louis, par F. Dutillet vacateur. Profession de ses donnée le 1 janvier 1841.

Conditions: Comptant. Si quinze jours après l'adjudication, le paiement n'est pas effectué, l'adjudication sera annullée et le vendeur obligé de [illegible] ladite somme.

FABRE, JOSEPH GUILLOT, Trésorier
[illegible]

FARINE—700 barriques fortes (pour les boulangers) présentement en débarquement, à vendre par

CHARLES BYRNE,
[illegible] rue Champtonlouis.

CAFE—[illegible] en déchargement du navire Natchez et en magasin, à vendre par

J. PRATS,
[illegible] 27, rue Toulouse.

Modes et Nouveautés.

AUX DAMES LOUISIANAISES.

AVIS AUX DAMES.—Madame JONG, à l'honneur de les faire savoir que tous les samedis elle [illegible] quelques-uns seulement nouveaux CHAPEAUX et un nouvel assortiment de diverses MARCHANDISES, telles que [illegible], bonnets, plumes, [illegible] et tapisseries, [illegible], velours, couleurs à la mode, mousseline laine, indiennes, châles en toute genres, de bien riches en velour, en chenilles, en cachemir, un grand assortiment de rubans pour vents, dentelle, broderie riche, entredeux et bandes brodées, bonnets pour dames et enfans, fleurs artificielles, parures pour bals, robes d'enfans en cachemire, en velour, et toute articles de modes.

On trouvera aussi un grand choix de tapisserie échantillonnée, soie, laine, gravures, en voile bretelles boutons élastiques, coulant de bouvre, parfum à broder en toute genres, et un grand assortiment d'objets pour le jour de l'an.

Rue de Chartres, No. 33, encoignure Dauane. 11 déc.

MM. BINGHE FRÈRES ont l'honneur de prévenir le dam à de la Nouvelle-Orléans qu'ils ont fait l'ouverture de leur magasin [illegible] jeudi dernier, le 28 novembre.

28 nov—23

LES soussignés s'empressent d'annoncer à leurs habitues et au public qu'ils viennent de recevoir une grande quantité de marchandises telles que:

Habits,
Redingotes,
Pale-ots
Surtouts,
Pantalons,
Draps de toutes espèces,
Gilets des plus à la mode,
Cravates kinkets et autres du meilleur goût,
Gants blancs et de couleurs, confection Jouvin,
Satins et casimirs très nouveaux,
Robes de chambre,
Calicons de toutes et de coton &c. &c.

Qu'ils offrent à vendre en gros et en détail. Chartres 123.

28 nov CORDAVIOLLE & LACROIX.

A VENDRE, rue de Chartres, No. 95, [illegible] Ouverture de son magasin samedi prochain. Hoffers en vente les marchandises [illegible] choix, vendant son fonds par [illegible].

ARTICLES POUR TAILLEURS.

Draps différences nuances,
Satins de toutes qualités et de toutes qualités,
Serges, velours, satin pour gilets, et autres étoffes,
Boutons, ganses, cordonnets, soie à coudre, et généralement tout ce qui concerne l'article de tailleur.

HABILLEMENTS POUR HOMMES.

Redingotes et habits,
Chemises et draps pilotes, molesses, et castorine,
Pantalons en drap de nouveauté.
Gilets en satin, velours satin et [illegible].

HABILLEMENTS ENFANS.

Un joli choix de [illegible] pelisses, gilets, pantalons et divers articles pour enfants, le tout dans le dernier goût.

ARTICLES POUR VENDRE EN GROS.

Chapeaux en soie pour hommes et pour enfants.
Parfumerie de 5 ans, eau de Pivet, [illegible] qualité.
Chemises de coutil, en [illegible] et en coton blanc.
Chemises en toile, qualité superfin.
Bretelles en soie, élastiques et ordinaires.
Foulards en soie, [illegible] de modistes.
Cols de dames, schals et autres articles de lingerie.
Un très joli assortiment de cravattes en soie, en satin et en velours.
Mantenas pour dames en satin, laine et en drap.
Robes de chambre en cachemir, soie et satin.
Bottes et souliers de bal. Plus, un bel assortiment de [illegible].

De plus, parapluies et [illegible] de billards.

Le public est prévenu qu'il trouvera également l'assortiment des articles indiqués ci-dessus dans mon ancien magasin, rue Royale No 73; les prix seront cotés au plus bas pour du comptant. VOR. DECAUX.

Rue de Chartres, No. 95, encoignure Conti, et rue Royale, No. 73, entre Bienville et Conti. 4 déc.

MARCHANDISES reçues par le Valliant, à vendre chez MM. KOHN, DARON & Co., rue Bienville, No. 29.

Chapeaux haute et feutre pour hommes et enfans.
Habits confectionnés, paletots, redingottes, gilets, pantalons &c.
Parapluies, ombrelles et cannes.
Chemises en coton d'Alsace et Rouen.
Vestes à manches.
Cravattes soie et coton satin.
Soulier de bal et de [illegible].
Cartiers, poires à poudre, sac à plomb et capsules fulminantes.
Gants de peau, en filet et lac de soie.
Mouchoirs indiens.
Brosses à habits, à tête, à dents et à souliers.
Agrafes argentées, et satinés, soie à coudre, &c.
Marmy, ut, moutons et [illegible].
Bouliers satin, maroquin, et bottines.
Satin turc pour souliers.
Pendules à réveil bretelles.
Briquets à gaz.
Parfumerie en tous genres.
Fleurs artificielles, tours de tête &c.
Voiles en mousseline.
Mouchoirs batiste à ourlets [illegible] et à [illegible].
Batistes en pièces et mouchoirs.
Toiles à chemises, en tous genres.
Chaîne soie, indiennes et [illegible].
Rubans, gaze, taffetas et satin.
Boutons d'habits en soie, crin et nacre à 4 trous.
Lainas en pièces et en [illegible].
Bretelles comme riches et ordinaires.
Papier à lettres et autres.
Riches [illegible] et [illegible] gaze.
En grand assortiment d'articles de fantaisie.
1er déc.—

MANUEL BLASCO & Co rue de Chartres No 69, entre Bienville et Conti, viennent de recevoir par les derniers arrivages de la France et du Nord un bel assortiment d'habillements confectionnés dans la dernière gaze et qu'ils offrent à vendre AU PRIX COMPTANT étant jusqu'à liquidation de la maison. Le [illegible] ci-dessus ne peut manquer qu'attirer quelques réclamations faites à la maison d'envoyer leurs comptes, et celles qui seront de vouloir bien solder les leurs dès au dernier d'hiver.

L'ASSORTIMENT CONSISTE EN:

Paletots soutaches diverses qualités,
Surtouts en drap pilotonne,
Levite de chasse ouattées,
Levites fines noires et couleurs assorties,
Habillements enfants et [illegible] assortis,
Pantalons en cassimir de toutes qualités,
Gilets de dessous cachemir,
Gilets de dessous satin noir,
Do en [illegible] de fantaisie
Manteaux en drap français,
Do en peau de castor,
Cravattes en marin de couleurs,
Do en satin noir et fantaisie,
Bretelles fines soie élastique,
Do [illegible] ordinaires,
Fourniture qualités assorties,
Gants en peau glacée,
Do en [illegible] et coton,
Demi-bas en laine et [illegible],
Do coton écru et blanc,
Chemises en toile fine,
Do coton devant toile et à jabot,
Chemises en merinos tricot,
Caleçons de do do
Do blanc
Caleçons en coton écru tricot,
Do blanc
Chemises en coton tricot,
Caleçons do do
Mantaux en drap pour dames,
Robes de chambre en mérinos ouatées,
Parapluies,
Canns à pipe monnaies en or et argent,
Do pour plombers,
Do en fer,
Chapeaux de soie pour hommes,
Do en feutre pour [illegible],
Do de soie d'enfant,
Do feutre noir gris et blanc, de chasse,
Do do de [illegible],
Habillements d'enfants de 2, 3 et 4 ans.
Do pour cadet,
Paletot do do
Sart nits do do

Un très grand assortiment de pantalons de cotonade en glace imitation du pays, fait à la mode. 23 nov

SUPLEMENT de nouvelles marchandises reçu par le navire Garonne:

Robes de mousseline laine, non et article.
Dentelles de Lille, Valenciennes, et applications Brusselle.
Do do notres de toutes les largeurs,
Berthes et demi voiles, application Bruxelle,
Les broderies à la main,
Franges en soie torse, boutons de soie,
Bonnets et zephirines en chenille,
Cordelières en soie, [illegible] et argent,
Rubans de velours, couleurs et largeurs assorties,
Eventails pour deuil, tout neuf,
Matelots d'enfant avec l'ancre pantalons,
Crochets pour [illegible] les gants,
Cordonnets, agrafes, &c. &c., à vendre par

J. E. LOBRE.

Rue Royale, No. 189, encoignure St. Pierre, à rue St. Charles, No. 46, en face l'Hôtel Exchange.

MOREAU & Bonnet, fabricants de dames que, pendant son séjour dans la capitale du goût et de modes, il a cultivé les relations des meilleurs coiffeurs pour s'initier aux nouvelles coiffures de tout ce qui fait supériorité dans la vogue.

Ayant visité les meilleures maisons de fleurs pour coiffures, ainsi